

\_\_\_\_\_

Date de Convocation

20/03/2023

Date d’Affichage

21/03/2023

\_\_\_\_\_

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 15

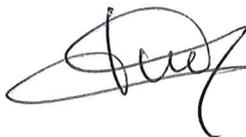
Votants 16

\_\_\_\_\_

**OBJET :**

**Versement d’une  
subvention à la  
coopérative scolaire**

Secrétaire de séance  
Aurore PENNORS



L’an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier  
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,  
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,  
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,  
Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS  
Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE  
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS  
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

\_\_\_\_\_

Monsieur Xavier GIRARD, Adjoint à la vie scolaire, expose au  
conseil municipal qu’en juin 2023 est prévu un voyage de  
classe pour les classes de MS/GS et GS/CP à Pairi Daiza sur  
deux journées.

Il propose que la commune participe à hauteur de 32,5 % du  
voyage en prenant d’une part en charge le bus (1130 €) et en  
versant d’autre part une subvention de 650 € à la coopérative  
scolaire. Il précise qu’ainsi, le coût à la charge de chaque  
famille sera limité à 90 € par enfant.

Cette proposition est mise au vote. A l’unanimité, le conseil  
municipal valide ce principe de financement et charge  
Monsieur le Maire de procéder au versement d’une subvention  
de 650 € à la coopérative scolaire.

Fait et délibéré à Ennevelin,  
le 28 mars 2023,  
Le Maire,  
Michel DUPONT

